



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-46684>

Département(s) de publication : 81

Annonce n° 26-46684

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-32203

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Fondation Bon Sauveur d'Alby

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 32066261200037

Ville : ALBI

Code postal : 81025

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 81

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Prestation de Lutte et de prévention antiparasitaire : dératisation, désinsectisation pour la Fondation Bon Sauveur D'Alby

Code CPV principal - Descripteur principal : 90921000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Montant HT maximum des prestations à bon de commande : 12 000,00 Euro(s) H.T. Montant HT maximum pour la durée totale du contrat : 80 000,00 euro(s) Euro(s) H. T. L'accord-cadre est "composite". Il comprend une partie "marché ordinaire" et une partie "accord-cadre à bons de commande". Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. Les montants estimatifs sont indicatifs et comprennent la totalité des périodes de reconduction. Les montants estimatifs sont indicatifs et comprennent les options (prestations similaires et reconductions). Le présent marché porte sur la lutte et la prévention contre les nuisibles dont la désinsectisation - dératisation - démoustication sur l'ensemble des sites de la Fondation Bon Sauveur D'Alby

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 18/05/2026 à 12h00, lire 26/05 /2026 à 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/05/2026